

**Secrétaire médicale**  
 (Formation certifiée niveau R1)  
 Plus de 80% de placement  
 à l'issue de la formation  
 (source : ANAF)  
**FORMATION DIPLOMANTE**  
 (niveau officiel du B2U105)  
**CURSUS en FORMATION  
 INITIALE ou CIF**

**FORMATIONS QUALIFIANTES SUR UN AN  
 ASSISTANTE ASSISTANTE DE GESTION**  
 (complément possible - module de formation professionnelle - Comptabilité de milieu médical)  
**NOUVEAU RENTRÉE 2010 !!** *Adapté sur 2 ans*  
**PRÉPARATIONS AUX CONCOURS SOCIAUX ET PARA-MÉDICAUX**  
 Para-médicaux : Auxiliaire de Puériculture, Aide-soignant, Infirmiers  
 Sociaux : Assistante sociale, Educateur spécialisé, Moniteur-éducateur

**la mode**

**FORMATIONS EN ESTHÉTIQUE**  
 CAP 1 AN  
 CAP 2 ANS  
 BREVET PROFESSIONNEL  
 (Allemagne)

**FORMATIONS EN COIFFURE**  
 CAP 1 AN  
 CAP 2 ANS  
 BREVET PROFESSIONNEL  
 (Allemagne)

**CONSEIL EN IMAGE**  
 (formation qualifiante sur un an)

**NOUVEAU RENTRÉE 2010 !!**  
**BAC ESTHÉTIQUE EN 2 ANS  
 ou 3 ANS** (partie de tronc commun)

**BTS ESTHÉTIQUE**  
 (niveau à niveau profession  
 avant la rentrée de septembre)

**PIGIER  
 Création**

**PLACES LIMITÉES DANS TOUTES LES FORMATIONS !!**

**PIGIER SENS**  
 12 COURS CHAMONAS-89100 SENS  
 (Entrée 13, Rue Auguste Morel)  
 Tél : 03.86.66.75.12 Mail : sens@pigier.com

**PIGIER MONTARGIS**  
 188 RUE PAUL DOUMER - 45200 MONTARGIS  
 Tél : 06.37.79.26.00 - Mail : montargis@pigier.com

**Val  
 Baie**  
 Coquard

*Vivre autrement la baie.*

**Menuiserie - Fenêtres - Portes - Vitrages - Verrières - Pergolas**

**Portails - Lits - Portes de garage - Stores - Automatisme**

*2 adresses  
 pour mieux vous servir !*

**16 rue de Paris SAINT DENIS LES SENS**  
**5 rue du Quenou APOIGNY**

**03 86 53 27 27**

**www.valbaie.com**

## LE CONSEIL GÉNÉRAL EN ACTIONS

**Insertion • ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> JANVIER DERNIER, LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION S'ADRESSE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ ET EN PARTICULIER AUX BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX.**

# Contrat unique d'insertion : simplifier le dispositif de contrat aidé

« **L**e contrat unique d'insertion (CUI) regroupe les aides du Plan de cohésion sociale avec, comme axe, la simplification et l'engagement d'actions favorisant l'insertion durable (volet formation) », explique François Boucher, Conseiller général de Migennes et Vice-Président de la première commission « Économie, Emploi, Tourisme et Relations internationales ». Il prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non marchand (collectivités, associations, établissements publics) et d'un contrat initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand. « Les personnes signent une convention individuelle (rattachable au contrat de travail) avec l'employeur et le Pôle emploi ou le Président du Conseil Général (pour les bénéficiaires du rSa) », précise Cécile André, sous-directrice de l'Insertion du Département.

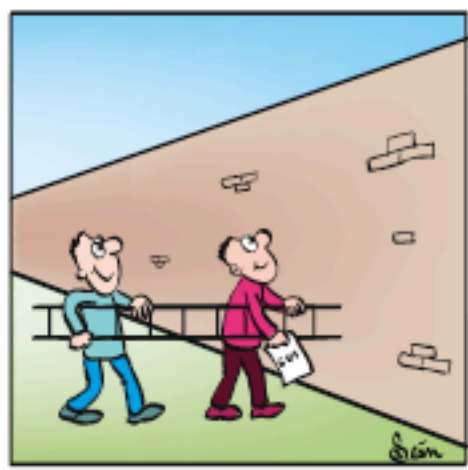
**“ Le CUI offre une meilleure lisibilité aux bénéficiaires, certifie un engagement réciproque et met en place un suivi pour déboucher sur un emploi ou une formation durable. ”**

**FRANÇOIS BOUCHER, CONSEILLER GÉNÉRAL DE MIGENNES ET VICE-PRÉSIDENT DE LA PREMIÈRE COMMISSION « ÉCONOMIE, EMPLOI, TOURISME ET RELATIONS INTERNATIONALES ».**

**UN TUTEUR EN ENTREPRISE.** Le CUI a une durée de vingt-quatre mois, avec prolongation pour les travailleurs handicapés, les personnes de plus de 50 ans et certains cas particuliers (formation en cours). Le salarié dispose d'un accompagnateur professionnel qui l'appuie

dans ses démarches de formation et assure le suivi de son parcours d'insertion sociale et professionnelle, et d'un tuteur désigné par l'employeur pour s'assurer de son intégration en milieu de travail<sup>(1)</sup>. L'employeur reçoit de l'État et du Département une aide financière équivalente à 90 % du Smic brut pour le CUI-CAE et à 40 % pour le CUI-CIE, et bénéficie d'une exonération de charges pour l'ensemble des heures rémunérées au Smic.

*(1) Celui-ci peut être en charge de plus de trois personnes.*



- INFOS +**
- Sénonais : Cécile Malinas  
06 83 09 61 67 - cmalinas@cg89.fr
  - Jovinien-Migennes : Angélique Peuch  
06 31 85 20 77 - apsiuch@cg89.fr
  - Auxerrois-Puisaye : Françoise Barrault  
06 79 78 68 93 - fbarrault@cg89.fr
  - Avalonnaise-Tonnerrois : Emilie Jourdan  
06 78 84 42 14 - ejourdan@cg89.fr